



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (1907/2006/CE)

GREEN'R HAND WASH ALMOND

Edition 1-1
Date 28/09/2009
Page 1/3

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL GREEN'R HAND WASH ALMOND
CODE FORMULE 1579
DESCRIPTION/EMPLOI Savon pour les mains

FOURNISSEUR

FOURNISSEUR	Christeyns France S.A.	WEBSITE	www.christeyns.com
ADRESSE	rue de la Maladrerie 31 F-44120 VERTOOU	EMAIL	health-security@christeyns.fr
TEL	+33 (0)240 80 27 27		
FAX	+33 (0)240 03 09 73		

TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA (INRS) 01 45 42 59 59
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36
CENTRE ANTI-POISON BELGIQUE +32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Selon 1999/45/CE - 2001/59/CE Préparation non classée. Peut causer une irritation en cas de contact avec les yeux.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(100210) Alkylethersulfate de sodium	68585-34-2		< 10 %	Xi	R36/38
(100740) Cocoamidopropyl Betaïne	61789-40-0	263-058-0	< 5 %	Xi	R36, R52/53

4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX Laver abondamment à l'eau puis se rendre si nécessaire chez un médecin.

TRAITEMENT Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU Rincer à l'eau.

INHALATION Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. sable. dioxyde de carbone (CO2). eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ
Aucun.

EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

METHODE DE NETTOYAGE

PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour des petites quantités, diluer avec beaucoup d'eau.

MÉTHODE DE NETTOYAGE

Laver abondamment à l'eau les résidus.

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

CONSEIL(S) D'UTILISATION(S) Ne pas mélanger avec d'autres produits.

STOCKAGE

PRÉCAUTION(S) STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER	Non déterminé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION Non applicable.

PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Pas de.
PROTECTION DES MAINS	Pas de.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
PROTECTION DES YEUX	Non exigé.
MESURES D'HYGIÈNE	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME	gel.
ODEUR	parfumée.
COULEUR	vert clair.

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH	5,5 - 6
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable.
DENSITÉ	+/-1,057 (20°C)
HYDROSOLUBILITÉ	(100 %) 20°C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER	Températures < 0°C - > 40°C.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

SYMPTOMES

- INHALATION	Non applicable.
- CONTACT AVEC LA PEAU	Non applicable.
- CONTACT AVEC LES YEUX	Peut causer une irritation.
- INGESTION	Données non disponibles.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION	Pas de bio-accumulation.
EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)	
EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE	Selon 1999/45/CE et adaptations : la préparation n'est pas classée "dangereux pour l'environnement".

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.
EMBALLAGES CONTAMINÉS	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)

Non soumis à la réglementation ADR/RID.

VOIES MARITIMES (IMDG)

Non soumis à la réglementation IMDG

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

SYMBOLE(S) DE DANGER	/
PHRASE(S) R	/ - /

GREEN'R HAND WASH ALMOND

Edition 1-1
Date 28/09/2009
Page 3/3

REGLEMENT (CE) N°648/2004
INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS Non applicable
FRAGRANCES ALLERGISANTES > 0,01 % Pas de.

16.AUTRES INFORMATIONS

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

HISTORIQUE

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE 11/03/2009
RÉVISION CHAPITRE(S) N° 15

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de ecb.jrc.it/classification-labelling

PHRASES R COMPOSANTS R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau
R36 - Irritant pour les yeux
R52/53 - Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
